

BUREAU FEDERAL

Réunion du 13 Janvier 2017 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Assiste en audioconférence : Mme Stéphanie PIOGER.

Invités : Mme Valérie ALLIO. MM. Patrick HAQUET, Stéphane KROEMER et Christian MISSER.

Assistent : Mmes Irène OTENOFF et Céline REFFET.

MM. Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY (DTN), Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-01-13 BF Programme équipes de France 2016-2017
2	2016-09-14 2-TECHNICIENS - Réorganisation des WEPS et Séminaires Annuels
3	2017-01-09 D4 BF PT GENERAL
4	2017-01-13 BF CFJ Principes de modifications réglementaires DAJI
5	2017-01-13 BF 6-CFPN Plan d'action VFIN
6	2017-01-13 BF 5- Attribution des Wild-Cards - Championnats de France de Nationale 3 (2017-2018) VFIN
7	2017-01-13 BF CFC Avenir compétitions Inter-Régionales
8	2017-01-13 BF Secrétaire Général V1 TBE
9	2017-01-09 6 DAJI CF Contrôle de Gestion VFIN
10	2017-01-09 0 DP CF Finances VFIN
11	2017-01-09 4 DJT CF Démarche Clubs VFIN
12	2017-01-09 2 DFE CF Techniciens VFIN
13	2017-01-11 1 DHN CF Haut Niveau Clubs VFIN
14	2017-01-11 2 DFE CF Formation des Officiels VFIN
15	2017-01-13 BF 1 Délégation haut niveau

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

Le nombre de licenciés est à ce jour de 581.116 dont 2.530 licences contact et 55.786 licences OBE. Ce chiffre représente une augmentation de 4.588 licences, soit 0.89%.

Nous avons de nombreuses activités depuis le début de l'année, avec un programme plutôt chargé.

Il informe que le Ministère des Sports a reconduit la FFBB comme « Déléataire de Service Public ».

2. Présidence.

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe que le projet de calendriers des compétitions ECA semblerait ne pas tenir compte des fenêtres de qualification des équipes nationales.
Il assistera au Bureau Central de la FIBA le 27 janvier prochain à Genève.
Il informe de la confirmation de candidature de la FFBB pour l'Euro Féminin 2019, avec une collaboration de la Belgique.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent une pleine réussite à l'équipe de France de Hand-ball pour son Mondial organisé en France.

b. Retour sur le séminaire des dirigeants

Jean-Pierre SIUTAT fait part de très bons retours, et d'une bonne organisation. Des remerciements sont adressés aux personnes qui se sont investies sur le dossier.

Thierry BALESTRIERE précise que les documents ont été diffusés et qu'un questionnaire de satisfaction a été adressé hier aux participants.

c. Commande politique 2016-2020 : Cadre par Commission Fédérale et Mission Fédérale.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la commande politique est maintenant confirmée ; elle est basée sur 3 axes et 18 orientations.

Les Vice-présidents concerteront les Présidents de Commissions afin de compléter la feuille de route, de chaque commission, qui doit être finalisée pour fin Février 2017.

d. Réforme territoriale :

i. Point de situation

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le calendrier est dense et chaque région devra le respecter. Il souhaite insister sur les points suivants :

- Vigilance nécessaire sur l'appropriation, le travail en commun.
- Veille du travail des CCR à mettre en œuvre.
- Suivi avec des points étapes du projet.
- Soutenance des projets des CCR auprès du CCN, avec définition de la date de fusion.

ii. FART : Modalités de traitement des dossiers (ex. Ligue Nouvelle Aquitaine – CD33, Ligue Normandie – CD14)

Jean-Pierre SIUTAT expose les projets qu'il souhaite adresser prochainement aux structures.
Financement des noms de domaines, soutien à un achat groupé de dispositifs de visio-conférences, etc.

Une discussion s'engage.

Validation des projets proposés par le Bureau Fédéral. Un courrier sera adressé aux structures.
Organisation prochainement d'une audioconférence avec les 8 CCR (concernées par des fusions de ligues) regroupant les Vice-présidents FFBB et les Présidents des Ligues Régionales.

e. Paris 2024 - Evènements FFBB porteurs du soutien à Paris 2024 – Ch. AUGER

Christian AUGER rappelle le guide des fédérations présenté lors d'une précédente réunion et propose une sélection d'évènements ;

- Finales des coupes de France
- Coupe du monde 3x3 à Nantes
- Tournoi central 3x3 qui se tiendra à Paris

Accord du Bureau Fédéral

Une étude sera réalisée afin de déterminer si les Fêtes du MiniBasket peuvent également servir d'événement porteur.

f. Audit informatique – Bilan – Plan d'actions.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que l'audit informatique est en cours. Premiers retours positifs : Le logiciel FBI fonctionne et est correctement maintenu ; l'équipe de salariés en place est, selon l'Audit, suffisamment compétente et volontaire, peut-être sous-staffée. La livraison du bilan est prévue pour la fin Janvier 2017. Une présentation sera réalisée lors du Bureau Fédéral de Février 2017. Le recrutement d'un Directeur du Service Informatique est en cours. A ce jour, pour information, la FFBB a reçu 380 candidatures pour ce poste.

3. Direction Générale / Direction Technique.

a. Point général

Patrick BEESLEY communique un point général sur la Direction Technique Nationale :

- Titre de Champion d'Europe des U18, avec la présence des joueurs majeurs.
- Richard BILLANT est nommé sur la filière 3X3 et Tahar ASSED à la direction du Centre Fédéral du Basketball.
- Les programmes des Equipes de France Masculine et Féminine sont en cours de finalisation.
- Equipe de France Masculine : mobilisation nécessaire des joueurs pour cet été. L'Euro 2017 est important.

b. Statut de l'entraîneur – Préconisations DTBN à destination des Ligues Régionales.

Matthieu SOUCHOIS rappelle que le statut de l'entraîneur en vigueur pour la saison 2015/2016 prévoyait dans son article 1.5 relatif à la formation initiale des entraîneurs que pour le plus haut niveau régional (séniors et jeunes) « l'entraîneur d'une équipe senior ou jeune évoluant au plus haut niveau régional devra posséder un Certificat de Qualification Professionnelle ».

Cette disposition a été imparfaitement mise en place sur le territoire et n'a pas été reprise dans le statut des techniciens pour la saison 2016/2017. Pour autant, l'harmonisation des niveaux de qualification entre championnats de ligues apparaît nécessaire.

Il expose les préconisations de la DTBN.

Patrick HAQUET pense qu'il sera nécessaire de travailler sur la notion de staff technique, présente dans le Statut de l'Entraîneur.

Ces préconisations seront débattues lors du Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017.

c. Programme des équipes de France.

Patrick BEESLEY expose le programme prévisionnel des Equipes de France (Annexe 1).

a. Parcours d'Excellence Sportive.

Patrick BEESLEY propose d'apporter un aménagement au calendrier proposé, sur la filière de détection U13. L'objectif étant de reporter la date butoir du TIC Secteur de novembre à fin décembre, afin de permettre aux comités de profiter des congés de Noël pour programmer une action supplémentaire.

Validation du Bureau Fédéral.

Un courrier partira pour informer les structures. Cette disposition sera également exposée lors des réunions de zones. Lors de ces réunions les structures seront également sollicitées sur la forme à donner au TIC U13 de Zone.

4. Délégation Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Période de clôture pour le FFBB Store. Fermeture du show-room à partir du 31 janvier en raison des travaux à l'accueil de la FFBB.
- Le plan de communication pour les finales de la Coupe de France est réalisé.
- Présentation de l'Open de France 3x3 le 6 Février 2017 à la mairie de Lyon dans le cadre des Lions du Sport.
- Les montants issus des partenariats sont en phase avec les budgets prévisionnels pour cette saison. Nous travaillons sur les budgets 2017-2018.
- Renforcement de la communication avec GDRF sur les centres génération basket avec une journée dédiée à Paris le 24 juin avec Tony Parker. Réalisation d'une vidéo à destination des organisateurs potentiels.
- Bilan très positif du Kinder+Sport Basket Day de décembre. Participation d'environ 28% de non licenciés. Satisfaction des clubs. 340 retombées médias, supérieurs à l'an passé.
- Etude en cours sur un évènement pour célébrer les 10 ans de partenariat avec FERRERO. Demande réitérée d'un match Equipe de France féminine à Rouen.
- Création d'une opération de parrainage autour du basket féminin en partenariat avec La Française des Jeux et la ligue Ile de France.
- Travail en cours sur les packages du voyage des médias et supporters pour le Championnat d'Europe en Finlande. Difficultés réelles avec Istanbul comme site final.
- Coupe du Monde de 3x3 à Nantes en présence de 36 pays et 40 équipes.
- Dimanche aura lieu la centième rencontre Pau / Limoges. Une première à cette occasion grâce à SFR qui diffusera le match gratuitement sur Facebook Live.

5. Délégation Formation et Emploi

a. Point général

Christian AUGER communique un point général sur la Délégation Formation et Emploi :

- 1^{ère} réunion du Comité Stratégique de l'INFBB samedi dernier à Troyes.
- Instituts Régionaux de Formation : poursuite des travaux.
- Prochaine réunion du Comité stratégique de l'INFBB le samedi 4 mars après le prochain Comité Directeur
- Retour séminaire de Troyes : travail d'accompagnement des structures à accomplir sur les services civiques et plus généralement les aides à la création d'emplois.

b. Réorganisation WEPS.

Matthieu SOUCHOIS expose les propositions de modifications (Annexe 2).

Accord du Bureau Fédéral.

c. Statut de l'entraîneur - Modalité du suivi.

Matthieu SOUCHOIS rappelle les obligations de qualification sur les différents championnats et communique un point de situation au 26 Décembre 2016. Les clubs qui ne sont pas en règle sont susceptibles d'être sanctionnés. Des études seront réalisées, notamment sur l'encadrement des équipes de jeunes.

Patrick HAQUET rappelle le nécessaire travail sur la notion de staff technique, présente dans le statut de l'entraîneur.

d. Statut du Joueur d'Intérêt Général – Principes généraux.

Christian AUGER rappelle la création d'un diplôme des missions d'intérêt général. Il demande une feuille de route plus précise pour pouvoir faire des propositions concrètes concernant les programmes de formation. Ces dispositions seraient appliquées à compter de Septembre 2017.

- e. Expérimentation de l'arbitrage en Région de Bretagne.

Thierry BALESTRIERE expose la situation que la Ligue Régionale de Bretagne souhaite mettre en expérimentation.

Ce point sera débattu lors du Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017.

- f. Difficultés avec les équipes U15 de la Ligue de Franche Comté.

Stéphane KROEMER expose la problématique rencontrée en Franche Comté avec les Equipes U15 Elite.

Une discussion s'engage.

Une réunion doit être organisée avec tous les acteurs locaux afin de trouver une solution acceptable.

6. Délégation Jeunesse et Territoires.

- a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse et aux Territoires (Annexe 3).

- b. Fusion des Comités – Point de situation.

Cathy GISCOU informe que les travaux se poursuivent sur les fusions des comités suivants:

- CD66 et CD11
- CD82 et CD46
- CD10 et CD52
- CD48 (à voir)

Un point de situation de chacun des dossiers sera présenté lors du Bureau Fédéral de Février 2017.

- c. Règles de participation dans les DOM-TOM.

Cathy GISCOU informe de la problématique d'adaptation avec de nombreux dossiers qui remontent à la FFBB. Une étude sera réalisée avec le service juridique.

- d. Modifications réglementaires Coopérations Territoriales de Clubs.

Pierre DEPETRIS expose les projets de modification pour la saison prochaine.

Validation du Bureau Fédéral.

Ces dispositions seront proposées au Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017 pour adoption.

- e. Demande de prolongation de l'homologation de la CTC Elan Yvelines Basket Clubs.

Pierre DEPETRIS rappelle les éléments du dossier et communique la proposition de la Commission :

- Eclatement en 3 CTC qui respecteraient la sectorisation définie par le CD78 dans son PDT 2012-2016 et qui est conforme au découpage territorial des intercommunalités dans ce département en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Accord du Bureau Fédéral.

- f. Eclaircissement du traitement des écoles d'arbitrage dans les CTC.

Pierre DEPETRIS expose le constat fait par la Commission suite aux modifications apportées dans le processus de saisie des écoles d'arbitrage, opéré maintenant par les clubs et non par les Comités. Afin d'éviter toute dérive, il propose :

- De faire un rappel à l'occasion de la diffusion du support pédagogique sur les écoles d'arbitrage du principe : 1 CTC = 1 école
- Effectuer une modification dans FBI afin de ne plus permettre à un club membre d'une CTC de saisir une école d'arbitrage en son nom (router automatiquement vers le compte de la CTC).
- D'effectuer une correction des écoles d'arbitrage saisies sur le compte club et migration vers le compte de la CTC.

Accord du Bureau Fédéral.

g. Affiliation de nouveaux Clubs.

Sébastien DIOT expose les 3 demandes d'affiliation :

- LAC Basket Club Luisant
- Val Au Perche BC
- Association La 58ème

Le Bureau Fédéral valide les demandes d'affiliation du LAC Basket Club Luisant et du Val Au Perche BC et refuse l'affiliation de l'Association La 58^{ème}, au motif que l'article 1 des statuts de cette dernière n'est pas en adéquation avec les prérogatives fédérales. Ces dispositions seront définitivement validées par le Comité Directeur

Une étude sera réalisée afin de traiter les demandes d'affiliation dont l'objet n'est pas la pratique du basket en compétition.

h. Création de groupes de travail sur les métropoles.

Jean-Pierre SIUTAT informe de la création d'un groupe de travail sur les métropoles et le monde rural qu'il pilotera et dont il proposera la composition au Comité Directeur de mars 2017.

7. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Point général

Stéphane KROEMER informe qu'une première réunion avec les Agents Sportif s'est tenue.

- b. Liste des personnes spécialement habilitées pour traitement des réclamations dans le cadre d'une procédure d'urgence.

Stéphanie PIOGER informe qu'une proposition sera faite au Bureau Fédéral de Février 2017.

- c. Modifications réglementaires - Validation des principes de modification.

Stéphanie PIOGER expose les principes de modification à valider (Annexe 4).

Validation des principes proposés par le Bureau Fédéral. Ces modifications seront proposées au Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017, pour adoption.

- d. Modifications réglementaires du Règlement Médical – Validation de principe.

Gilles THOMAS expose l'évolution du suivi médical des Athlètes de Haut Niveau et des Espoirs.

Il est nécessaire de réaliser une étude afin de connaître l'impact économique de ces évolutions. Une présentation sera faite lors du Bureau Fédéral de Février 2017.

- e. Commission Fédérale CF-PN Plan d'action.

René KIRSCH expose le projet (Annexe 5).

Le Bureau Fédéral valide le plan d'action et le calendrier proposés.

Un bilan des contrôles inopinés sera présenté au Bureau Fédéral de Mars 2017.

- f. Licence AS U15 Elite Raphael GAY.

Stéphanie PIOGER expose la demande reçue de Monsieur Jean-Marie DEGANIS, Coordonnateur ETR et Responsable du Pôle Espoir Mixte de Vichy, qui sollicite l'obtention d'une licence AS U15 Elite pour le joueur GAY Raphael, qui a récemment été intégré au Pôle Espoir de Vichy.

Accord du Bureau Fédéral.

- g. Modifications des Statuts : rétro-planning de l'Assemblée Générale consultée à distance et date.

Stéphanie PIOGER explique que le Ministère des Sports nous a enjoins de procéder à la modification de nos Statuts avant le 31 mars 2017 concernant 2 points :

- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la représentation des instances dirigeantes ;
- L'échéance du mandat des instances dirigeantes est désormais fixée au plus tard le 31 décembre de l'année des Jeux Olympiques d'été.

Elle expose le rétro-planning de la consultation à distance de l'Assemblée Générale nécessaire à réaliser.

Validation du Bureau Fédéral.

- h. Réception des mails avec pièces jointes.

Stéphanie PIOGER expose le problème de mails non reçus par les services de la FFBB (avec des pièces jointes trop « lourdes »), qui mettent les services hors délai.

Une étude doit être réalisée sur cette problématique.

- i. Titre de séjour.

Stéphanie PIOGER expose les évolutions proposées concernant le titre de séjour.

Validation du Bureau Fédéral. Ces modifications seront proposées au Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017 pour adoption.

- j. Demande de réexamen du dossier de la Ligue Régionale de Guadeloupe par la Chambre d'Appel.

Stéphanie PIOGER expose la demande de réexamen de son dossier, adressée par la Ligue de Guadeloupe, par la Chambre d'Appel.

Validation du Bureau Fédéral.

8. Délégation Compétitions et Pratiques Sportives.

- a. Point général

Alain SALMON communique un point général sur la Délégation aux Pratiques Sportives :

- Toutes les Commissions de la Délégation sont en place et fonctionnent bien.
- Bons retours suite à la présentation de la gestion des officiels lors du séminaire.

- b. Wild-Cards NM3 et NF3 - Communication des principes aux clubs (N3 et Pré Nat).

Alain SALMON rappelle le principe d'attribution des Wild Cards (Annexe 6).

Une note sera adressée aux structures en début de semaine prochaine.

c. Indemnités d'arbitrage - Ligue des Alpes.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une réunion a eu lieu avec les intéressés lors du séminaire à Troyes, regroupant la Ligue des Alpes et les Comités.

Après discussion, les propositions ci-après sont validées par le Bureau Fédéral :

- Pour la fin de saison 2016-2017 (à compter du week-end des 4-5 février 2017) :
 - o Réduction forfaitaire de 4 € aux tarifs appliqués par la LR et les CD depuis le début de la saison (comme proposé par les responsables de la ligue et des comités présents à la réunion de Troyes)
 - o Formation immédiate (avant fin janvier) à l'utilisation de la désignation assistée par FBI et travail sur la désignation à l'appui d'une cartographie plus fine (l'objectif est de réduire les coûts de déplacements donc la dépense pour les clubs),
 - o Décloisonnement des désignations, qu'elles soient régionales ou départementales, avec la coopération de la ligue du Lyonnais pour la partie ouest du territoire (même objectif). La carte jointe présente des pistes de progrès sur l'optimisation des déplacements.
 - o Désignation obligatoire d'un arbitre « raisonnablement éloigné » et d'un arbitre « de proximité », même si les aptitudes ne sont pas totalement respectées pour ce dernier (même objectif),
 - o Obligation de faire un point de situation à la fin de la saison à la fédération.
 - A compter de la saison 2017-2018 (il est rappelé que la région (les 3 ligues) récupère la désignation des arbitres de NM3 et NF3) :
 - o Application obligatoire des indemnités dont le plafond sera fixé par la fédération,
 - o Remboursement des frais d'autoroute sur justificatifs originaux (réseau autoroutier et modalités à définir),
 - o Poursuite de l'optimisation des désignations en y associant un arbitre confirmé à un arbitre plus proche et d'une aptitude moindre (en région) voire de club (en département),
 - o Travail sur les clubs isolés (ex. montagne) pour qu'ils entrent dans la charte des officiels et fournissent des arbitres clubs. Une adaptation locale de la charte des officiels peut être envisagée dans ce sens, avec des sanctions importantes pour les clubs en défaut.
 - o Obligation de faire un point de situation à mi et fin de saison à la fédération.
- d. Championnats Inter Régionaux.

Alain SALMON expose la problématique posée en raison de la mise en place, entre autres, des nouvelles régions (Annexe 7).

Après discussion, le Bureau Fédéral valide l'arrêt de ces compétitions à compter de la saison prochaine.

9. Trésorerie.

a. Charte des officiels – Application pour les clubs dissous

Jean-Pierre HUNCKLER explique que des clubs dissous ont reçu des amendes.

Cette problématique doit être étudiée.

10. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général (Annexe 8).

b. Validation des compositions des commissions.

Thierry BALESTRIERE communique la composition des commissions à valider ce jour :

- CF Contrôle de Gestion (Annexe 9)
- CF Finances (Annexe 10)
- CF Démarche Clubs (Annexe 11)
- CF Techniciens (Annexe 12)
- CF Haut Niveau des Clubs (Annexe 13)
- CF des Officiels (Annexe 14)

Validation du Bureau Fédéral.

c. Dossiers informatiques

i. Démonstration eFFBB

Thierry BALESTRIERE fait une démonstration pour les membres qui n'ont pas assisté à cet atelier lors du Séminaire de Troyes.

Une démonstration d'eFFBB sera réalisée lors des réunions de zones.

11. Délégation Haut Niveau.

a. Point général.

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 15).

b. HNO – Arbitrage à trois en LFB et PRO B.

Paul MERLIOT communique les résultats de l'enquête réalisée pour un passage à l'arbitrage à 3 en ProB et en Ligue Féminine. Il informe des besoins de recrutement : 2/3 arbitres féminines championnat de France à potentiel + 6/7 arbitres pour intégration en NM1

Il précise qu'il n'y aura finalement que peu d'évolutions prévues pour l'accession du Championnat de France vers le Haut Niveau et par conséquent aucune dilution du qualitatif. D'ici septembre, tous les stages seront consacrés en priorité à la pratique de la mécanique à 3. L'arbitrage à 3 est donc une réelle opportunité de faire progresser notre activité.

Une étude doit être réalisée sur la problématique des indemnités, dans le cadre des rencontres couplées

c. Réflexion sur les modifications règlementaires suivantes.

- i. Passage d'U20 à U21 en centre de formation
- ii. Suppression du nombre des mutés en U18

Philippe LEGNAME expose les demandes faites par les présidents des clubs lors du dernier séminaire de la Ligue Féminine.

Une discussion s'engage.

Ces points seront de nouveau portés à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral du 10 Février 2017.

d. NM1 :

- i. Format – Débat et calendrier.

- ii. Accompagnement des clubs de NM1 / PROB - Groupe de travail FFBB / LNB
– Ph. LEGNAME

Philippe LEGNAME informe que de nombreuses questions sont posées et qu'il est nécessaire de mener plusieurs réflexions. Il informe que le calendrier de travail sera établi lors de la Commission Mixte du 24 Janvier prochain.

12. Questions diverses.

Alain SALMON fait part des difficultés rencontrées pour caler les dates notamment celles de la Coupe de France et le calendrier Pro A.

Gérald NIVELON fait part de la demande de clubs de Pro B, qui souhaitent savoir si des rencontres peuvent être organisées en même temps que les dates de fenêtres FIBA.
Ce point est mis à l'étude.

Yannick OLIVIER informe que les finales de la Coupe de France Corpo se dérouleront à Ronchin et Villeneuve d'Ascq.

Pierre DEPETRIS souhaite que les décisions de sanctions de la CCG envers les clubs soient communiquées aux structures concernées avant d'être annoncées à la Presse.

Gilles THOMAS informe que les travaux de l'accueil de la FFBB débuteront le 6 Février prochain. De nombreux aménagements seront nécessaires.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 10 Février 2017 à Paris.